



Mise à Jour Pays

Bénéficiaire des mécanismes internationaux de soutien pour s'attaquer au changement climatique : Point de vue des entreprises agroindustrielles

Proposée par



Action Développement et Intégration Régionale (ADIR)
www.adirpf.org

Introduction

Le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (Fonds pour les PMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds spécial) ont tous deux été créés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en application de décisions de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)¹. Au Burundi, le Fonds pour les PMA a financé l'élaboration du (Programme national d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) et le projet « Gestion Communautaire des Risques des Catastrophes liées aux Changements Climatiques au Burundi ».

Les pays en développement critiquent vivement les structures décisionnelles du FEM et sa procédure d'allocation des ressources (voir Müller 2009a). En effet, l'allocation des ressources se base sur un « indice mondial d'utilité ». Celui-ci prend en compte les émissions de CO₂ en 2000 ainsi que l'évolution des quantités de carbone rejetées dans les années 1990. Ce mode de calcul permet aux pays les plus pollueurs d'accéder facilement aux ressources du FEM, tandis que les PMA dont les émissions sont faibles, repartent presque toujours les mains vides.²

Même pour le Burundi, l'accès à ces fonds reste encore difficile à cause de faibles capacités techniques et humaines pour pouvoir élaborer des projets bancables a dit Mr Alexis NIMUBONA, Coordinateur du Projet « Gestion Communautaire des Risques des Catastrophes liées aux Changements

Climatiques ». Les difficultés se trouvent au niveau des critères d'éligibilité et des conditions de cofinancement. Le FEM exige que la mise en œuvre de ces projets soit opérée sous le parrainage des agences internationales tel que le PNUD, le FIDA, la Banque Mondiale, la FAO, etc.

Les parties prenantes ayant contribué à la note sont:

- Hon. Pierre Claver NAHIMANA, Directeur Général de la Compagnie de gérance du coton (COGERCO)
- Emmanuel HITIMANA, Vice-Président de l'Association des Industriels du Burundi (AIB): Président de l'Interprofession des Fruits du Burundi (IPFB)
- Emery NKURUNZIZA de la Coopérative de Production de la farine de maïs « Terujimbere » de Giheta-GITEGA
- Ernest NDACAYISABA de la Coopérative « KUNDIKIGAZI » de BUBANZA-Ruhororo
- Cyriaque SIBOMANA de la Coopérative des unités de production d'huile de palme de Rumonge
- Prudence BIZIMANA, Conseiller juridique à la Direction générale de l'IGEBU
- Pascal BIGIRIMANA, de la Coopérative « Ruziba-Nyamakarabo » CIBITOKÉ
- Jean Bosco NGENDAKUMANA – « Agakura Jeunesse Providence » production et transformation des fruits à Makebukó
- Emery SIMBANANIYE, Secrétaire exécutif de l'AIB.
- Alexis NIMUBONA, Coordinatöur du projet « Gestion Communautaire des Risques des Catastrophes liées aux CC au Burundi »

¹ Décisions 7/CP.7, 6/CP9 et 5/CP.9 de la CCNUCC

² Axel Michaelowa Fondateur de Perspectives GmbH, directeur du domaine de recherche Politique climatique internationale, université de Zurich

Benito Müller Directeur Énergie et environnement, Oxford Institute for Energy Studies, Grande- Bretagne

Impact du changement climatique sur l'agro-industrie au Burundi

Comment le changement climatique affecte-t-il les activités des entreprises agro-industrielles du Burundi?

La coopérative « Terujimbere » de Giheta-GITEGA cherche l'appui à l'acquisition de motopompes pour pouvoir irriguer les cultures maraichères sur les collines. La population de Giheta a besoins d'avantage d'information et de formation sur les techniques d'adaptation et d'atténuation des effets du climat. La coopérative a également besoin de bétail pour leur production de fumier parce que les sols perdent de plus en plus en fertilité. Elle cherche également à optimiser les semis avec des variétés de cultures précoces et résistantes à la sécheresse ; elle sensibilise les producteurs à préparer les marais à temps et même le plus tôt possible pour profiter de la saison culturale C.

La plupart des petites unités de transformation agro-industrielle sont implantées dans les quartiers de Bujumbura, sans infrastructures suffisantes et surtout sans source sûre de matières premières. Elles subissent un double impact de changement climatique : (1) acquisition de matière première aléatoire suite à la diminution de la production due aux intempéries (sécheresse dans les zones arides, inondations et grêles dans les zones de montagne) les quantités de céréales, de tubercules et surtout des fruits sont parfois insuffisantes sur le marché, (2) les pluies torrentielles et les inondations dans certains quartiers causent des dommages matériels parfois très coûteux pour ces unités.

Le Directeur Général de la Compagnie de Gérance du Coton (COGERCO) dit que le

climat n'a pas été favorable pour la campagne 2014-2015 ; « les pluies ont été abondantes mais mal réparties pendant l'année. Suffisantes au début de la campagne jusqu'au mois de mars, elles ont cessées d'un coup à la mi-avril, causant des sheeding³ au moment de la floraison, et du même coup une faible production Il ajoute que les inondations du début de l'année 2016 ont causé beaucoup de dégâts au siège de la COGERCO, les crues de la rivière NTAHANGWA ont déferlé dans l'enceinte du siège y compris dans les bureaux et magasins endommageant les stocks, les matériels de bureau, le parc informatique etc.... Le coût global des dégâts dépassent les 42 millions de francs burundais (équivalent de plus ou moins 21.000 Euros).

Emmanuel NTAKIRUTIMANA, Vice-Président de l'Association des Industriels du Burundi (AIB) et Président de l'Interprofession des Fruits du Burundi (IPFB) donne des cas de figure des entreprises qui aggravent les effets du climat. Il y a notamment une situation alarmante d'implantation anarchique d'unités agro-industrielles qui ne respectent pas les lois sur la protection de l'environnement. Il dénonce les entreprises agro-industrielles qui ne mettent pas en œuvre les mesures simples d'atténuation et de résilience, comme par exemple des boulangeries du Burundi qui sont à 90% artisanales, qui utilisent du bois pour leurs fours. Ces boulangeries qui consomment énormément de bois favorisent la destruction des forêts. Il ajoute qu'il y a une concurrence déloyale par rapport aux entreprises qui ont respecté les normes environnementales, qui ont investi en considérant l'impact environnemental. En conséquence dit-il, les coûts d'amortissement sont différents et cela affecte les prix pour des produits similaires.

L'Institut Géographique du Burundi avait déjà averti les producteurs agricoles qu'au cours de cette année agricole 2016-2017 les pluies

³ Chute de fleurs ou de fruits avant la maturité, réduisant ainsi la production

seront déficitaires, au point qu'il n'y aurait pas de production suffisante dès la première saison culturale (Septembre-décembre 2016). Malgré les avertissements, ceux qui ont semé ont vu leurs semences périr dans la terre. Les zones les plus touchées du pays comme l'Est et le Nord-Est sont désertées par leurs populations qui migrent vers où elles pourraient trouver de la nourriture en quantité suffisante. La période 2016-2017 risque d'être catastrophique au Burundi comme la période 2010-2011, à cause d'un manque criant de réserves alimentaires, faute de récoltes insuffisantes de la saison culturale septembre-Décembre 2016.

Emery NKURUNZIZA de la Coopérative de production de farine de maïs « Terujimbere » de Giheta-GITEGA dit que la commune de Giheta a déjà senti les effets du changement climatique. Notamment cette année, la pluie est tombée pendant un temps, mais elle a tari au moment des semis et les cultures ont alors péri dans le sol. Le défi est que les informations radio ne sont pas précises et parfois contradictoires.

Ernest NDACAYISABA de la Coopérative « KUNDIKIGAZI » de BUBANZA-Ruhororo, entend parler des perturbations climatiques à cause de la destruction de la forêt Kibira, dont plus de 120 ha ont été incendiés au cours de la saison sèche 2016. Il a observé une faible précipitation suivie par du soleil torride, et quand la pluie revient, elle est torrentielle et accompagnée de grêle. Il s'en suit des destructions de dispositifs anti-érosion et des habitations. Il ajoute que pour cette saison culturale, il y a un retard d'un mois pour les semis de haricot. Les agriculteurs qui devaient récolter fin décembre 2016 risquent de souffrir de la faim.

L'agriculture n'est pas seulement la victime du changement climatique, c'est aussi une source de gaz à effet de serre. La production agricole et animale est responsable de la majorité des émissions de méthane (les terres humides, en

particulier les rizières) et d'oxyde nitreux (application d'engrais). La déforestation et la dégradation de sols – deux effets dévastateurs des pratiques agricoles non durables – relâchent de grandes quantités de carbone dans l'atmosphère.⁴

L'Afrique a besoin d'une politique climatologique de développement qui réponde à ses vulnérabilités uniques au changement climatique et qui puisse tirer profit des ressources naturelles et humaines considérables à la disposition du continent.⁵ La commission économique pour l'Afrique propose une stratégie en six points à savoir : (1) Investir davantage dans la climatologie et les services connexes, et dans des activités d'observation liées au climat de haute qualité; (2) Concevoir des politiques efficaces en matière de climat et améliorer les institutions gouvernementales et non gouvernementales qui peuvent efficacement les mettre en œuvre, par exemple, en peaufinant la coordination et en intégrant des politiques de changement climatique dans les plans nationaux de développement; (3) Investir dans des partenariats Sud-Sud tels que le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique afin de partager systématiquement les expériences et les bonnes pratiques; (4) Poursuivre la voie de développement à faibles émissions de carbone et à énergie propre mais également intensifier rapidement les technologies d'énergie propre ; (5) Investir dans le développement agricole à travers la gestion durable des terres, l'investissement dans les technologies productives et l'utilisation efficace des ressources en eau, sans oublier l'accroissement de l'agro-industrie; (6) Développer l'industrie touristique de l'Afrique de manière durable, respectueuse de l'environnement, et en particulier en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques.

⁴ FAO Agriculture, forêts et pêches: mitigation et adaptation au changement climatique

⁵ Nations Unies Commission Economique pour l'Afrique

Cyriaque SIBOMANA de la Coopérative des unités de production d'huile de palme de Rumonge relève deux défis: (1) la cuisson lors d'extraction d'huile de palme utilise une grande quantité de bois pour produire de l'énergie. C'est une action dévastatrice des forêts et des boisements actuellement en disparition. (2) le rôle de l'état et des administrations locales dans la protection des réserves naturelles et des boisements domaniaux. Les politiques ne sont pas mises en œuvre et les lois ne sont pas appliquées et respectées. Pour lui, il faudrait commencer la sensibilisation par les autorités politiques et administratives qui ont une grande responsabilité dans l'exploitation anarchique de ces réserves.

Mesures prises pour faire face aux changements climatiques

Prudence BIZIMANA, Direction Générale de l'IGEBU: Le Burundi a bénéficié d'un fonds PMA à travers le projet d'aménagement des bassins versants et de la résilience au changement climatique (PABVARC). Il s'occupe de l'amélioration des observations climatiques dans 4 provinces (Gitega, Mwaro, Rutana, Bururi). Le Burundi a bénéficié également du Fonds Starts du FEM, dans le cadre de la protection de la biodiversité des parcs et réserves naturelles dans le projet « protection des aires protégées » de l'Office Burundaise de Protection de l'Environnement (OBPE). Ce Fonds dispose d'une rubrique « Micro-subvention » pour les associations de développement locale qui aménagent des pépinières forestières pour des micro-boisements. Ces micro-subventions sont gérées au niveau du PNUD.

D'autre part, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a élaboré un protocole de lutte antiérosive pour être appliqué intégralement dans tout le pays suivant le canevas ci-après : Le creusement des fossés antiérosifs sur

toutes les collines du pays, la plantation des herbes fixatrices (Banna grass, Tripsacum), la plantation des arbres agro-forestiers (Grevillea et Calliandra) ainsi que la vulgarisation des technologies appropriées pour améliorer la fertilité des sols et la diversification de la production, la formation et la sensibilisation des populations.

Le lancement National de la mise en œuvre de ce protocole a eu lieu le 12 Mars 2016 en commune Makebuko de la Province Gitega par SE le Deuxième Vice-Président de la République. Des actions de sensibilisation des communautés à la base doivent être entreprises le plus rapidement possible;

Pascal BIGIRIMANA, de la Coopérative « Ruziba-Nyamakarabo » CIBITOKÉ qui produit la farine de manioc propose comme stratégie, l'alternance des cultures selon les caprices du climat ; ainsi qu'une prise en compte des besoins d'information et de formation directement aux producteurs étant donné que les émissions radio ne sont pas explicites et ne livrent pas le message qu'il faut au moment qu'il faut. Il demande un appui technique pour trouver d'autres sources de revenus que l'agriculture.

Jean Bosco NGENDAKUMANA – « Agakura Jeunesse Providence » production et transformation des fruits à Makebuko en province Gitega suggère un système de rassemblement des unités de production par secteurs de transformation. Les unités de transformation de céréales doivent se mettre ensemble avec les producteurs de céréales pour définir des mesures d'adaptation et d'atténuation, de même pour les unités de transformation des produits laitiers et des jus de fruits. Leurs stratégies devraient partir de trois objectifs : la production en qualité et en quantité, la transformation respectueuse des normes et des mesures sanitaires, et la gestion durable des emballages.

Comment est-ce que les mécanismes internationaux de soutien devraient aider les entreprises agro-industrielles afin de faire face aux effets du changement climatique?

Ci-dessus il a été constaté que le changement climatique affecte les activités commerciales en particulier les micros et petites entreprises agro-industrielles. Ses répercussions peuvent nuire à leurs initiatives, à leurs responsabilités juridiques, à leurs obligations réglementaires, aux opérations et chaînes d'approvisionnement. Il est à remarquer que les entreprises consultées accordent beaucoup plus d'importance à l'adaptation qu'à l'atténuation. En général les petites unités agroindustrielles ont besoin de soutien institutionnel ; comment elles peuvent s'organiser en synergie pour comprendre de la même façon les stratégies d'adaptation mais également d'atténuation. Elles ont besoin d'un système d'information globale mais aussi ciblé par rapport aux secteurs dans lesquels elles travaillent. Elles ont besoin de renforcement de capacités à pouvoir accueillir les technologies propres et maîtriser leur utilisation.

S'il y a lieu d'obtenir ces soutiens, la première forme de soutien que l'AIB a besoin est la mise en œuvre de campagnes d'information et de sensibilisation en l'endroit de toutes les parties prenantes pour qu'ils soient au courant de ce qui cause le changement climatique, et soient conscients des conséquences des changements climatiques a déclaré Emery SIMBANANIYE, Secrétaire exécutif de l'AIB.

Êtes-vous informé des mécanismes et programmes internationaux de soutien disponibles pour les PMA ?

Les mécanismes internationaux de soutien sont opérationnels au Burundi, mais toutes les

parties prenantes n'en bénéficient pas. C'est presque exclusivement les services du Ministère ayant les actions face changements climatiques dans ses attributions qui bénéficient de ces fonds. Parce que ce sont généralement eux seuls qui participent dans les négociations sur le climat, ils ont des facilités à collaborer avec les institutions internationales intermédiaires.

« Nous n'avons jamais entendu parler des différents mécanismes de financement pour la protection de l'environnement », a dit Pascal BIGIRIMANA. Il connaît une organisation nationale appelée Appui au Développement Intégral et à la solidarité sur Colline (ADISCO). Cette organisation aide les producteurs à se grouper en coopératives pour canaliser les volontés d'auto-prise en charge pour le financement et pour la production. Leur coopérative a connu également une organisation belge : BD Belgique (Becton Dickinson) qui intervenait dans le domaine sanitaire, dans les changements climatiques, le genre, l'information et la formation sur la gestion de l'eau.

Comme mécanisme de soutien de l'AIB, Emery SIMBANANIYE reconnaît l'ONUDI qui a appuyé en renforçant le Secrétariat de l'AIB par l'octroi du matériel et de l'équipement de bureau (ordinateurs de bureau et portable, tables et chaises, projecteurs etc.). L'ONUDI a aussi appuyé l'AIB dans l'élaboration d'un plan stratégique et d'un plan d'affaires ainsi que l'élaboration des techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information et de la stratégie de communication.

Avez-vous déjà utilisé ces mécanismes?

Alexis NIMUBONA, Coordinateur du projet « Gestion Communautaire des Risques des Catastrophes liées aux changements climatiques au Burundi » indique trois canaux

d'application pour demande de financement. Toute partie prenante peut élaborer un projet et le proposer soit directement auprès des mécanismes de soutien ; soit à travers les agences internationales d'appui représentées au niveau national comme le PNUD, la FAO, le FIDA, et la Banque Mondiale ; soit s'adresser aux points focaux nationaux opérationnels : Mme MACUMI et Mr. Aimé-Claude NTAHORWAMIYE, respectivement conseillers au Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) et au Ministère de la Planification du Développement. On peut aussi s'adresser au point focal politique qui est le Secrétaire Permanent au MEEATU.

Recommandations

Positions des négociateurs burundais de la CCNUCC en faveur des entreprises agro-industrielles

Consacrer au moins 50% du Fonds Vert pour le Climat alloués au Burundi aux mesures d'adaptation, pour la participation de toutes les parties prenantes, particulièrement pour l'autosuffisance alimentaire et les projets de production de cultures vivrières résilients aux effets du climat.

La population productrice en général sait très peu en ce qui concerne les effets du climat et les mesures pour l'adaptation et l'atténuation.

Elle demande plus d'information et de formation pour maîtriser la situation. Elle demande également de nouvelles technologies d'adaptation comme les techniques simples d'irrigation ; mais aussi des alternatives à la dépendance de l'Agriculture pour leur survie.

Au groupe de négociateurs de tenir compte des besoins urgents du secteur agricole et requérir les moyens nécessaires à l'adaptation, par le transfert de technologies résilientes notamment

Les négociateurs burundais devrait plaider en tenant compte des groupes vulnérables, des communautés et des écosystèmes, et devrait se baser et être guidé par des données scientifiques et des connaissances locales, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et plans d'actions socio-économiques et environnementales appropriés faisant émerger l'agro-industrie.

Types d'appui à promouvoir par les négociateurs de la CCNUCC

Doter de moyens financiers suffisant au Groupe d'Experts des Pays les Moins Avancés qui a joué un rôle significatif pour la préparation des PANA et qui pourrait apporter une contribution importante pour la mise à jour et la mise en œuvre du PANA et l'évaluation des Contributions Prévues Déterminées Nationales (CPDN).



CUTS International, Geneva

CUTS International, Geneva is a non-profit NGO that catalyses the pro-trade, pro-equity voices of the Global South in international trade and development debates in Geneva. We and our sister CUTS organizations in India, Kenya, Zambia, Vietnam, and Ghana have made our footprints in the realm of economic governance across the developing world.

© 2017. CUTS International, Geneva.

This country update note is authored by ADIR, Burundi. CUTS' country updates aim to inform negotiators and policy makers about stakeholders' perspectives on the ground related to a particular issue. Readers are encouraged to quote or reproduce material from this paper for their own use, provided due acknowledgement of the source is made.

37-39, Rue de Vermont, 1202 Geneva, Switzerland
geneva@cuts.org • www.cuts-geneva.org
Ph: +41 (0) 22 734 60 80 | Fax:+41 (0) 22 734 39 14 | Skype: cuts.grc

PROMOTING AGRICULTURE, CLIMATE AND TRADE LINKAGES IN THE EAST AFRICAN COMMUNITY – PHASE 2
The PACT EAC2 project builds capacities of East African stakeholders for climate-aware, trade-driven and food security-enhancing agro-processing in their region. Web: www.cuts-geneva.org/pactec2



The PACT EAC2 project is undertaken with funding support from the Swedish International Development Cooperation Agency (Sida).